

La FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Élèves) fondée en 1947, est la première fédération de parents d'élèves de France . La FCPE participe activement à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents, co-éducateurs et partenaires de l'acquisition des savoirs de leurs enfants.

Les valeurs de la FCPE sont :

- L'École doit transmettre des valeurs communes, au premier rang desquelles la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité. Le principe de gratuité est fondamental.
- une égalité des chances pour tous
- Conformément à la Loi sur l'éducation du 10 juillet de 89, « ... les parents d'élèves sont membres de la communauté éducative, leur participation à la vie scolaire et le dialogue avec les enseignants et les autres personnels sont assurés dans chaque école et dans chaque établissement. »
- une École inclusive, chaque enfant doit pouvoir accéder à une aide, un accompagnement individualisé en fonction de sa situation
- une Ecole bienveillante

Le conseil local FCPE du Collège Thérèse Pierre

Le conseil local FCPE est ouvert à tous, il permet aux parents de se rencontrer, de s'informer, d'échanger, de remplir leur rôle au sein de la communauté éducative. C'est un lieu de dialogue et d'échanges où les parents s'entendent pour défendre les enfants d'une seule voix. C'est aussi un lieu de réflexion entre les parents sur la vie de l'établissement et les relations avec les enseignants.

Le Conseil local peut intervenir auprès du principal du collège ou auprès des équipes enseignantes pour évoquer un problème particulier, pour assurer une médiation à la demande d'un ou des parents concernés.

Le conseil local FCPE est présent dans toutes les instances de l'établissement : conseil d'administration, différentes commissions, conseil de discipline, conseil de classe. Par cette association, nous sommes acteurs de la vie du collège, nous échangeons et travaillons en collaboration avec la direction de l'établissement et l'équipe enseignante tout au long de l'année.

Les interventions du Conseil Local sont donc multiples : distribution des kits de fournitures, demande de remplacement des enseignants absents, modification des horaires de passage des bus, mobilisation face au manque de moyens notamment pour les enfants en situation de handicap, collaboration au projet éducatif du collège, aide aux projets éducatifs ...

A chaque rentrée, une Assemblée générale du conseil local est organisée au collège. Cette réunion conviviale est ouverte à tous les parents, adhérents ou non. Elle a pour objectif de présenter le conseil local, son bilan, ses projets...et d'accueillir de nouveaux parents.

Le conseil local FCPE se réunit régulièrement. Un compte-rendu de chaque réunion est diffusé aux adhérents du Conseil local.

Bureau du Conseil Local pour l'année scolaire 2021-2022

Sophie Thorelle, Présidente 06 37 69 44 89 fcpe.theresepierre@gmail.com

Karine Bérard Secrétaire et David Fournier Trésorier

En pièce jointe les parents délégués aux conseils

Renvoi aux liens fcpe nationale et fcpe 35 : <https://35.fcpe-asso.fr/>

<https://www.fcpe.asso.fr/>